



République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine

Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 MARS 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 25

Le lundi 25 mars deux mille vingt- quatre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 12 mars 2024, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX ; Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s) : Kevin DOFAL, Marie-Anne EON (pouvoir à Isabelle LHOMME), Léna MONNIER

Secrétaire de séance : Madame Isabelle LHOMME est élue secrétaire de séance.

2024-25/03-19 Adoption du Budget Primitif 2024 -Budget annexe « Assainissement »

Monsieur le Maire présente le projet de Budget annexe « Assainissement » pour l'année 2024.

Il propose au conseil municipal, d'adopter le Budget annexe « Assainissement » pour l'année 2024 comme suit :

- ✓ Section d'investissement (vote par chapitre)
- ✓ Section de fonctionnement (vote par chapitre)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Adopte le Budget annexe « Assainissement »** pour l'année 2024 tel qu'annexé à la présente délibération.
- **Adopte le Budget annexe « Assainissement »** de la commune pour l'année 2024 comme suit :
 - Section d'investissement (vote par chapitre)
 - Section de fonctionnement (vote par chapitre)

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

